



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
HAUTE-GARONNE

MONSIEUR JEAN VERDIER  
MAIRE DE VALCABRERE  
31510 VALCABRERE

Réf : CT.CL.SD.564  
Pôle Territoire  
Dossier suivi par : Christine LOBRY  
Tél : 05 61 10 42 91

Toulouse, le 05 septembre 2011

**Objet : Elaboration Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine**

**Siège social**

61 allée de Brienne BP 7044  
31069 Toulouse cedex 7  
Tél. : 05.61.10.42.50  
Fax : 05.61.23.45.98

**Nord / Lauragais / Vallées**

Maison des Vins  
140 allée du château  
31620 Fronton  
Tél. : 05.61.82.13.28  
Fax : 05.61.82.51.88

1 av. Flandres Dunkerque  
31460 Caraman  
Tél. : 05.61.27.83.37  
Fax : 05.61.81.74.92

28 route d'Euunes  
31605 Muret cedex  
Tél. : 05.34.46.08.50  
Fax : 05.61.51.34.69

**Comminges / Volvestre**

6 Espace Pégot  
31800 St-Gaudens  
Tél. : 05.61.94.81.60  
Fax : 05.61.94.81.65

Monsieur le Maire,

Conformément aux prescriptions de l'article L. 642-3 du Code du Patrimoine et des articles L 300-2 et L 123-16 du Code de l'Urbanisme, vous nous avez notifié la délibération du conseil municipal prescrivant l'élaboration d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.

Nous avons l'honneur de vous informer, en réponse, que notre Compagnie demande à être consultée pour l'élaboration de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de votre commune selon les modalités prévues aux articles L 300-2 et L 123-16 du code de l'urbanisme.

Pour faciliter les échanges et la concertation avec les représentants du conseil municipal et les autres partenaires associés, nous demandons que cette consultation prenne la forme de réunions de travail, le plus en amont possible de la phase d'arrêt du document.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le grand intérêt que la Chambre d'Agriculture porte aux problèmes d'aménagement, en raison notamment des multiples incidences que cela entraîne sur l'espace rural et sur le fonctionnement des exploitations agricoles.

Nous serons en particulier attentifs comme le rappelle la plaquette jointe à ce courrier, au respect de l'équilibre entre les différents usages de l'espace.

Nous souhaiterions par ailleurs être destinataire du PLU approuvé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.

Charles TAPIE  
Directeur Général



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 18310004900018  
APE 911A

[www.haute-garonne.chambagri.fr](http://www.haute-garonne.chambagri.fr)

## **Diagnostic Agricole Communes de Saint-Bertrand de Comminges et Valcabrère**

Dans le cadre de l'élaboration d'une Z.P.P.A.U.P sur les communes de Saint-Bertrand de Comminges et Valcabrère, la Chambre d'Agriculture participe à la réalisation d'un diagnostic agricole.

Ce diagnostic s'appuie sur des informations recueillies auprès des agriculteurs lors d'une réunion organisée le mercredi 28 Mars 2001 en Mairie de Saint-Bertrand de Comminges, ainsi que sur des sources statistiques (fichiers PAC 95 et 97, Recensement Général de l'Agriculture). Le diagnostic agricole ne concerne que **les exploitations agricoles des 2 communes concernées.**

Les résultats et les conclusions exposés ici renvoient au document statistique ci-joint.

### **1 - Les exploitations agricoles :**

On dénombre actuellement vingt et une exploitations agricoles sur les communes de Saint-Bertrand et Valcabrère. Celles-ci sont orientées quasi exclusivement vers l'élevage bovins et ovins; Seules deux exploitations se sont diversifiées vers l'apiculture et la production de volailles grasses.

Ensembles, les agriculteurs des deux communes travaillent un total de 309 hectares

En terme d'occupation de l'espace, ces chiffres affirment le caractère rural de la commune : l'agriculture représente une activité économique non négligeable et façonne les paysages.

## 2 - Evolution des structures agricoles :

- De 1979 à 1988 le nombre d'exploitants a fortement diminué passant de 48 à 26; Depuis 1988 on observe un certain maintien (26 en 1988 et 21 en 2001)
- Malgré une hausse ces dernières années, la surface agricole moyenne par agriculteur reste toutefois assez faible, de l'ordre de 15 hectares, ce qui est bien plus faible que la moyenne des exploitations commingeaises.
- L'âge moyen est peu élevé (49 ans), mais surtout la population agricole reste assez jeune grâce à la présence d'une génération d'agriculteurs âgés d'une quarantaine d'années; deux jeunes agriculteurs sont présents sur les communes.
- Les structures agricoles les plus petites sont exploitées souvent par des agriculteurs pluriactifs ou retraités: neuf agriculteurs sont pluriactifs , trois retraités.
- Parmi les 7 agriculteurs de plus de 50 ans, 5 n'ont pas de successeur identifié à ce jour; ils mettent en valeur au total 50 hectares.
- **L'avenir agricole en terme démographique apparaît assuré: à moyen terme une quinzaine d'agriculteurs devraient être présentes, avec des exploitants à titre principal ou pluriactifs; seuls une cinquantaine d'hectares ( soit 15 % de la SAU) pourraient changer de main.**

## 3 - Caractéristiques de la production agricole communale :

### ➤ *la production végétale*

- Les surfaces fourragères ( prairies permanentes ou temporaires) représentent la quasi totalité des terres exploitées par les agriculteurs de la commune avec 95 % de la SAU.

Le solde de la surface est consacré à quelques surfaces céréalières destinées à la consommation animale.

### ➤ *la production animale*

L'activité d'élevage est la seule activité agricole, hormis une exploitation spécialisée en production de canard gras et un apiculteur, toutes les autres exploitations pratiquent l'élevage.

Depuis ces dernières années, le cheptel ovins a fortement diminué, certaines exploitations se réorientant vers l'élevage bovin. Sept élevages ovins, souvent de petite taille produisent de manière traditionnelle: seuls deux élevages détiennent plus de 100 brebis. Cette spéculation a plutôt tendance à régresser, et ne valorisera à terme que les espaces les plus difficiles de la commune.

L'activité principale reste l'élevage bovin allaitant, destiné soit à la production de veaux fermiers sous la mère, soit de produits semi-finis " broutards". 18 élevages regroupant près de 260 mères sont présents. 7 éleveurs ont des troupeaux de plus de 20 mères.

Parmi ces éleveurs , 6 pratiquent l'élevage en plein-air intégral et n'ont pas de bâtiments d'élevage.

Hormis l'élevage de canards aucun élevage ne relève du régime des installations classées.

En conséquence, la distance imposée à tout bâtiment d'élevage ou au titre du principe de réciprocité (Code Rural, article L 111 - 3) à toute construction nouvelle, est donc de **50 mètres** pour les bâtiments soumis au règlement sanitaire départemental( RSD)

Plusieurs éleveurs ont des projets de créations de bâtiments d'élevage dans la zone concernée : Au moins 4 projets devraient voir le jour à court ou moyen terme.,

Plusieurs éleveurs ont des projets de créations de bâtiments d'élevage dans la zone concernée : Au moins 4 projets devraient voir le jour à court ou moyen terme., leur réalisation est essentielle pour la modernisation des exploitations concernées (amélioration des conditions de travail des exploitants et des conditions d'hébergement des animaux).

**L'activité agricole de Saint-Bertrand et de Valcabrère est représentative d'une agriculture soucieuse de son environnement : les structures agricoles sont en moyenne modestes et relativement pérennes. Les orientations d'élevage extensif se semblent pas devoir être remise en cause dans les années à venir. Le paysage agricole continuera vraisemblablement à être en majorité occupé par des prairies et pâturages. Toutefois la construction de quelques bâtiments d'élevage destinés à loger des bovins sera une nécessité. De 3 à 5 projets pourraient voir le jour sur le territoire communal dans les années à venir.**

tableau 1 : évolution des exploitations et de la SAU

	1979	1988	2000	Evolution		
				79-88	88-00	79-00
Nombre d'exploitations	48	26	21	-46%	-19%	-56%
SAU totale (ha)	433	348	309	-20%	-11%	-29%
SAU moyenne (ha)	9	13	15	48%	10%	63%

source : RGA / Chambre d'Agriculture-ADVA

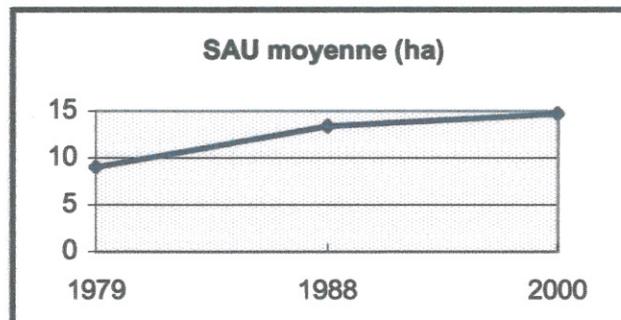
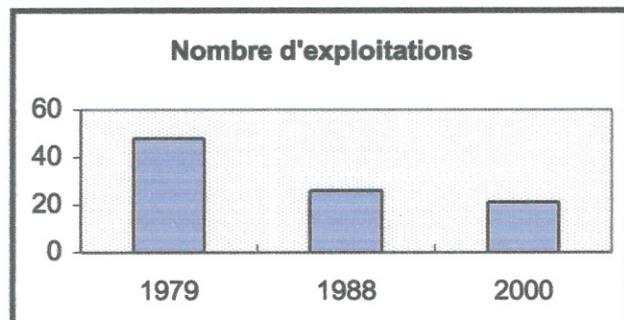


tableau 2 : répartition des agriculteurs par classe selon :

l'âge des exploitants	< 35	35-49	49-59	>= 60	moyenne	total
nombre	2	12	2	5	49 ans	21
surface de l'exploit. (ha)	< 5	5-10	10-20	20-30	30-50	> 50
nombre	5	5	5	3	3	0

source : Chambre d'Agriculture - ADVA

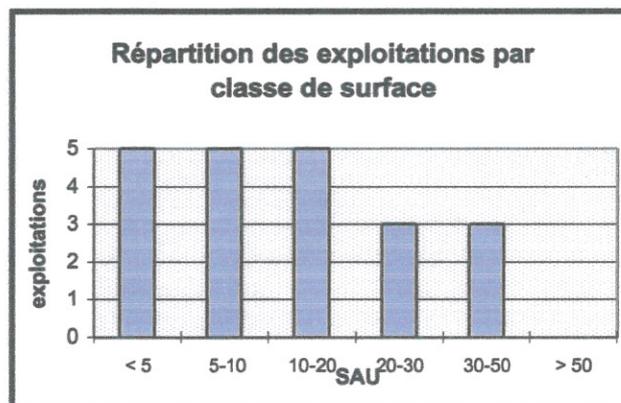
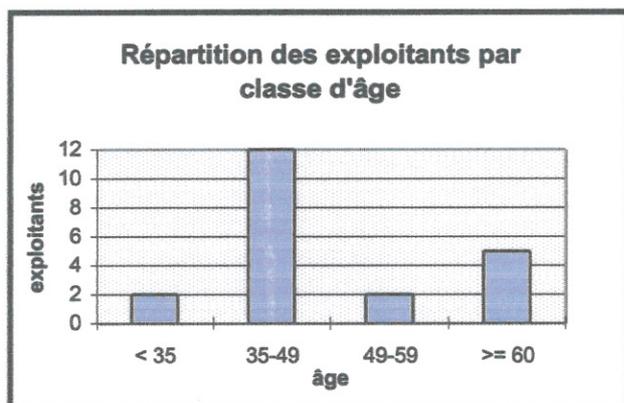
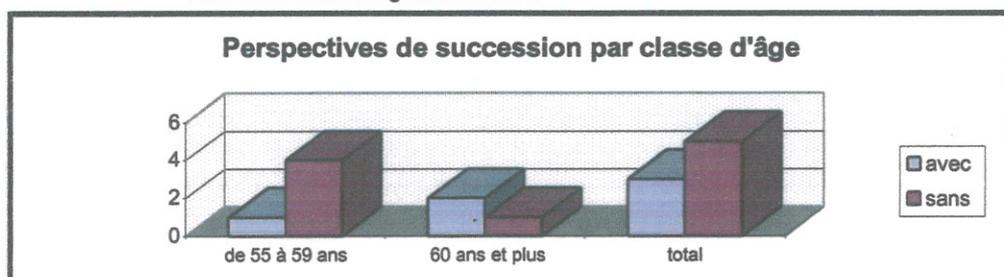


tableau 3 - Succession des exploitations

succession	avec	sans	incertaine	total
50 à 59 ans	1	1		2
60 ans et plus	1	3	1	5
total	2	4		7

source : Chambre d'Agriculture-ADVA



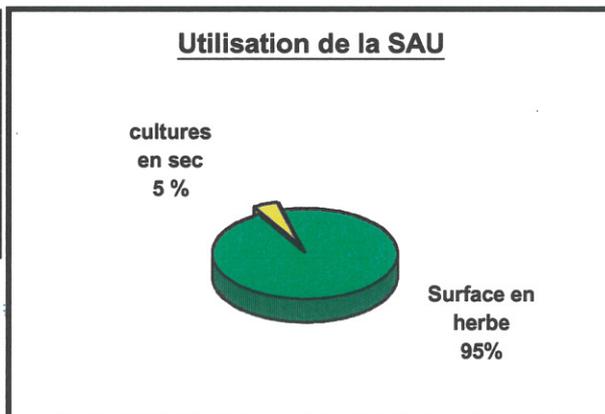
**SAINT-BERTRAND de COMMINGES / VALCABRERE**

**tableau 6 : répartition des surfaces**

en 1997	en ha	en %
<b>Total SCOP *</b>	<b>14</b>	<b>5%</b>
<i>dont cultures en sec</i>	14	5%
	0	0%
<b>Surface fourragère (autre)</b>	<b>295</b>	<b>95%</b>
<b>Surface exploitée #</b>	<b>309</b>	<b>100%</b>

source : DDAF / PAC 97

\* surfaces en céréales, oléagineux et protéagineux

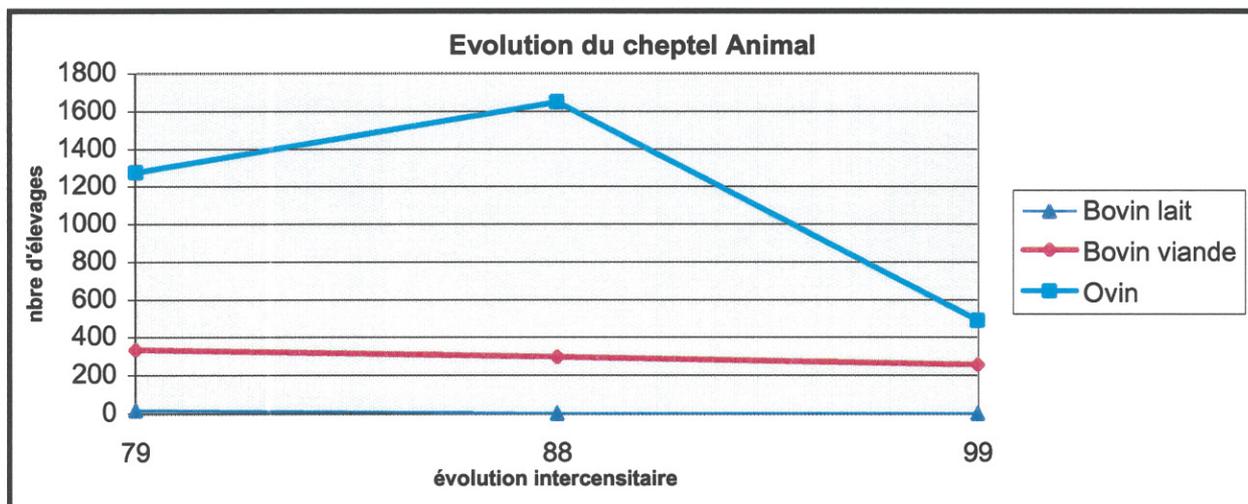


**tableau 8 : évolution des productions animales**

ELEVAGE	Exploitations			Effectif		
	79	88	99	79	88	99
Bovin lait	1	0	0	17	0	0
Bovin viande	39	19	18	336	298	258
Ovin	12	12	7	1275	1650	490

s = secret statistique

source : RGA / IPG / ADASEA



**tableau 4 : les activités agrotouristiques**

nature	nombre
gîte rural	
chambres d'hôtes	
ferme auberge	
ferme de découverte pour enfants	
vente directe à la ferme	
camping à la ferme	

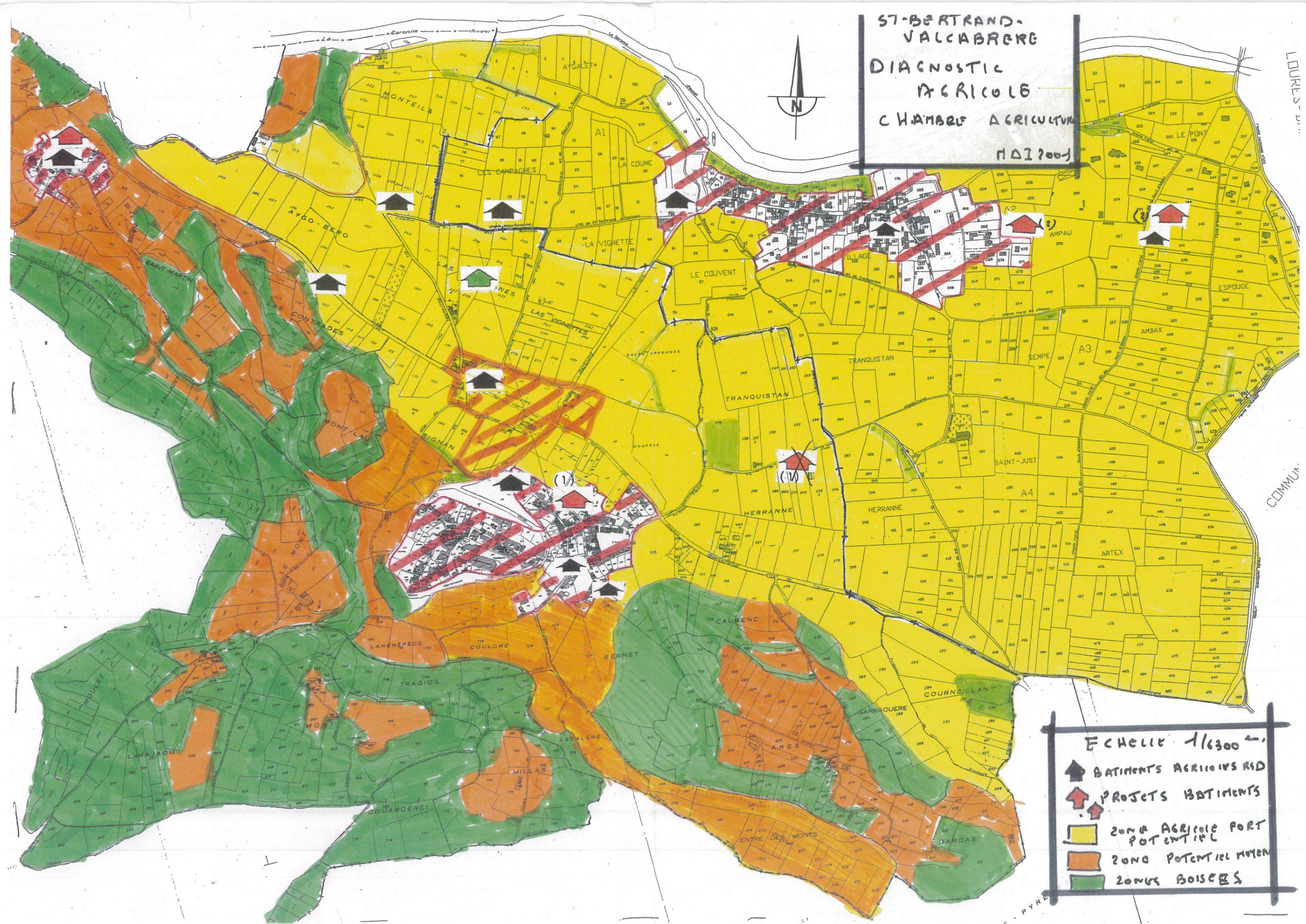
source : Comité Départemental du Tourisme

**tableau 5 : classifications agricoles du territoire**

type	classement
petite région agricole	montagne, piémont 1
zone handicap naturel	Pyr. Centrales

source : Chambre d'Agriculture / ADVA

ST-BERTRAND-VALCABRÈRE  
 DIAGNOSTIC AGRICOLE  
 CHAMBRE AGRICULTURE  
 MAI 2001



Echelle 1/6300

-  BATIMENTS AGRICOLES RD
-  PROJETS BATIMENTS
-  ZONER AGRICOLE FORT POTENTIEL
-  ZONER POTENTIEL MOYEN
-  ZONER BOISEES